



*Le travail en relation  
d'aide est très exigeant*

PHOTO BENOIT AQUIN POUR RECTO VERSO

**Germain Loiseau** est professeur de français au Centre d'éducation des adultes Lemoyne-d'Iberville. Victime d'un burnout en 1990, il est persuadé que l'organisation du travail est en grande partie responsable des problèmes de santé mentale au travail. Depuis une dizaine d'années, il expérimente des moyens de prévention et, depuis deux ans, des professeurs de l'UQAM et de l'université Concordia étudient son action afin de bâtir un programme pour tous les milieux de travail.

publique estime que la souffrance psychique touche un adulte sur cinq.

### Le prix de la productivité

AU CANADA, les coûts attribuables aux problèmes de santé mentale au travail s'élevaient à 20 milliards de dollars par an. Chaque semaine, 500 000 Canadiens restent à la maison parce qu'ils sont à bout. Au Québec, rapporte le Conseil du patronat, six millions de journées de travail sont perdues, soit plus de 6,5 milliards de dollars par an.

Selon la Régie régionale de la santé et des

services sociaux de Montréal, de 30% à 50% des absences de longue durée indemnisées par les assureurs privés sont dues à des problèmes de santé mentale, contre 18% en 1990. «En 1991, les problèmes de santé mentale reliés au travail représentaient 15% de tous les cas d'invalidité de longue durée que nous indemnisons. En 2001, nous en sommes à 40%. Le nombre de cas a augmenté de 167%», s'inquiète Michèle Parent, directrice nationale stratégie santé et mieux-être chez Standard Life. La Commission de la santé et de la sécurité au tra-

vail (CSST) n'est pas épargnée : entre 1990 et 2000, les indemnités versées pour ces motifs ont triplé.

Germain Loiseau est professeur de français au Centre d'éducation des adultes Lemoyne d'Iberville depuis 20 ans. Il y a une dizaine d'années, il a éprouvé des problèmes personnels et a trouvé que la direction ne l'appuyait pas. Diagnostic : épuisement professionnel. Traitement : repos et thérapie. Après quelques mois de congé, son employeur exige une contre-expertise psychiatrique. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Rétabli, il passe à l'action, persuadé que l'organisation du travail est en grande partie responsable de la multiplication des burnout. Depuis une dizaine d'années, avec Alain Paquette, responsable de la santé et de la sécurité au syndicat de Champlain, il intervient dans les établissements de la Commission scolaire des Patriotes, sur la rive sud de Montréal. Ensemble, ils veulent agir avant que les victimes ne soient renvoyées chez le psychologue.

Le duo utilise trois méthodes : 1- L'écoute entre pairs, en formant des personnes (désignées par leurs collègues) à une écoute attentives du milieu et pour référer les cas complexes à des professionnels. 2- La médiation, pour réconcilier des individus et éviter le dépôt de griefs. Mais parfois «la bombe explose!», reconnaît Germain Loiseau. Alors, il faut privilégier la remise en question collective : 3- Tout le monde suit un atelier d'un jour ou deux. Chaque participant identifie ses sources de plaisir et de souffrance et essaie d'imaginer son école de rêve. À la fin, il faut concilier fantasmes et réalité et formuler des moyens concrets pour améliorer l'environnement de travail. L'école, la commission scolaire et le syndicat partagent le coût des formations.

Robert Savard, de l'Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux (ACSSSS), reconnaît sans ambage que l'atteinte du «déficit zéro» a affecté non seulement la qualité des services publics, mais aussi la qualité de vie de leurs employés. Dans le système de santé, les effectifs sont passés de 2000 à 1300, chez les cadres supérieurs. Ses membres font face à un dilemme insurmontable, pour des gestionnaires engagés affectivement dans le service public, «entre ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils peuvent faire». C'est devenu la principale cause de détresse au travail, devant le surmenage, selon une enquête effectuée en 2000. «Mme Marois ne s'y attendait pas!»,